

Compte rendu Conseil de quartier BORDS de LOIRE – Mercredi 4 septembre 2019

- Jeanine Prost, Présidente du Conseil Bords de Loire,
- les membres du conseil Bords de Loire,
- Jean-Marc Detour, Adjoint en charge des Politiques Sportives et de la Politique de la Ville, et vice-Président du conseil Bords de Loire,
- David Perrichon, Responsable du service déchets ménagers, Roannais Agglomération,
- Isabelle Damian-Farjot, Chargée de communication et de sensibilisation, Service Déchets Ménagers, Roannais Agglomération,
- Vincente Vial, Directrice d'Ophéor,
- Jean-Thomas Alex, Directeur Habitat et Patrimoine, Ophéor,
- Sylvie Fontaine, Responsable Marketing en charge de la communication STAR,
- Nathalie Goutorbe, Chef de Cabinet de M. le Maire, Ville de Roanne,
- Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,
- Frédéric Fournier, Responsable du service Voirie, Signalisation, Eclairage, Ville de Roanne,
- Dominique Mattern, Responsable du Pôle Ingénierie Voirie, Ville de Roanne,
- Olivier Jandard, Responsable du Pôle Proximité, Ville de Roanne,
- Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

Jeanine Prost et Jean-Marc Detour accueillent l'assemblée. Jean-Marc Detour déroule l'ordre du jour et appelle l'assemblée à s'exprimer dans le calme et le respect de chacun.

Jean-Marc Detour informe de la démission de Gérard Epinat.

L'extension des consignes de tri des déchets

Isabelle Damian-Farjot présente les nouvelles consignes de tri des déchets, [diaporama ci-joint](#).

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, adoptée en août 2015, contient plusieurs dispositions autour du tri, dont une qui impose l'extension des consignes de tri des emballages ménagers à l'ensemble des emballages en plastique d'ici 2022.

Roannais Agglomération a décidé d'appliquer cette directive dès janvier 2020. Le taux de valorisation des déchets ménagers de 40% en 2017 devrait ainsi atteindre 55% en 2020, et 65% en 2022.

Dès janvier 2020, tous les emballages seront admis dans la collecte sélective aux points d'apport volontaire sur les 40 communes de Roannais Agglomération, c'est-à-dire les films et sacs plastiques, barquettes, pot de yaourts, petits emballages en aluminium et acier... Cette nouvelle méthode de tri vise à améliorer l'efficacité de la collecte de plastiques. Ainsi allégées, nos poubelles ne conserveraient que 30% de leur poids actuel et 3000 tonnes de déchets pourraient ainsi être recyclés.

Une large communication entourera cette démarche, à destination de tous les publics, via la diffusion de documents pédagogiques, les réseaux sociaux, la création d'un film, les panneaux LED et Decaux...

Isabelle Damian-Farjot et David Perrichon répondent à plusieurs questions.

Que fait-on des épluchures de légumes et de fruits ? Si le geste reste encore naturel de les jeter dans les poubelles ménagères, il est vivement conseillé de les déposer dans un composteur. A cet égard, il est rappelé que depuis le 1^{er} août 2019, les composteurs individuels sont désormais gratuits. Pour obtenir un composteur, il suffit de remplir le formulaire de pré-réservation sur le site de Roannais Agglomération. La dotation est limitée à un composteur par foyer. Les composteurs sont fournis avec un bio-seau et un guide d'utilisation. Pour tous renseignements, appeler le **numéro vert du service déchets ménagers : 0 800 17 34 50**.

Pourquoi n'installe-t-on plus de containers enterrés ? Principalement pour des raisons économiques. Il faut savoir que l'installation d'un container enterré revient à 25 000 € contre 1000 € pour un point aérien.

Quid des dépôts sauvages qui s'accumulent autour des points d'apport volontaires (PAV). C'est un incivisme récurrent qui coûte cher à la collectivité. Roannais Agglomération en supporte chaque année un coût de 300 000 €.

David Perrichon rappelle le service de ramassage des encombrants, réservé aux particuliers de Roannais Agglomération. Gratuit, il est effectué par la société coopérative d'intérêts collectifs C3R (collecte, réemploi et recyclage en Roannais), qui emploie des personnes en insertion. Il suffit de prendre rendez-vous en appelant le numéro vert 0800 00 08 56 (appel gratuit depuis un poste fixe). La société C3R fixe un rendez-vous dans un délai de 3 à 5 semaines suivant le lieu d'habitation. Le ramassage se fait en présence de l'usager, à son domicile, du lundi au samedi entre 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30. Les encombrants ne doivent pas être stockés sur la voie publique.

- Objets acceptés : déchets volumineux et lourds, mobilier, électroménager, produits toxiques, mobilier de jardin, vaisselle, livres.
- Collecte des déchets verts : uniquement pour les communes de Roanne, Villerest, Le Coteau, Commelle Vernay, Riorges et Mably.
- Déchets refusés : pneus, déchets de soins, gravats.

Informations de la STAR

Sylvie Fontaine entend les diverses remarques des habitants. Des réponses sont apportées de suite. D'autres points seront examinés par la STAR :

- Temps d'attente trop long sur la ligne 4 : fréquence de 40 mn insatisfaisante
- Correspondances pas toujours respectées à l'Hôtel de Ville
- Plus de correspondance à l'Hôtel de Ville vers la Demi-Lieue. Cette problématique est liée en partie aux modifications de la rentrée 2019
- Trop de poussettes dans les bus et incivisme des usagers
- Accostage aux quais pas toujours respecté
- Espace insuffisant dans les navettes gratuites (cela ne concerne pas la STAR mais le système de navettes mis en place par la Ville de Roanne, suite à la fermeture du commerce Auchan, afin de desservir gratuitement les supermarchés de Roanne.)

Les travaux de résidentialisation Bourgogne

Dominique Mattern donne des informations sur les aménagements de ce secteur, en lien avec Ophéor.

Les plantations :

Les arbres existants sont abattus ou transplantés sur d'autres sites selon leur état sanitaire. Actuellement 5 arbres ont été transplantés : 1 sur le site de la future plaine de jeu (côté Quai Lherminier), 4 sur les trottoirs de la rue Rhin et Danube pour compléter des alignements existants. D'autres arbres seront transplantés par la suite : frênes, érables, savonniers, sophora d'une hauteur d'environ 2,50 m. 3 arbres ont également été conservés en bordure de la rue Fontquentin.

A la demande d'un riverain, à ce jour informé, un pin sera conservé dans le projet, étant situé dans un parterre planté et végétalisé.

Il est à noter que si 32 arbres disparaissent, plus de 80 vont être replantés sur ce même site.

Le stationnement :

Situation actuelle : 225 places

Perspectives : environ 226 places qui compléteront les 10 places réservées pour le cabinet d'ophtalmologie.

Globalement le nombre de places publiques est conservé. A noter que les places sont bien publiques, donc non réservées aux résidents d'Ophéor.

La dénomination de la rue desservant la résidence Fontquentin : la proposition « Arnaud Beltrame » sera examinée, et des noms seront proposés.

Le calendrier des travaux (document ci-joint) :

La phase 1 (en bleu) est achevée, hormis quelques reprises de béton et finitions et hors plantations, qui s'effectueront en novembre.

La phase 2 et 3 (rouge et jaune) est en cours pour une fin de travaux prévue fin octobre, avec plantations en novembre.

Poursuite des travaux par les phases 4 et 5 (vert et mauve) pour une fin des travaux prévue pour la fin d'année.

La rue de Bourgogne sera traitée au courant du premier trimestre 2020.

Des habitants expriment leurs sentiments d'insécurité ressentis à l'entrée 7 rue Fontquentin, notamment entre 21h et 4h du matin. Jean-Alex Thomas répond que l'ensemble du bâtiment sera prochainement condamné et sécurisé avant sa démolition pour éviter les intrusions. Un lien sera fait avec la Police Nationale.

Problème d'accès aux containers à déchets. Pendant la durée des travaux, on peut effectivement constater des difficultés avec la gestion de ces containers qui ont dû être déplacés au fil de l'avancée des travaux ; ils seront bien réintégrés dans leur emplacement initial, il s'agit d'une situation provisoire.

Par ailleurs, l'accès aux principaux cheminements est globalement maintenu. Toutefois, les travaux créent quelques contraintes d'usage qui là encore ne sont que temporaires.

Les vide ordures : Ophéor concertera ses locataires en octobre, sur la fermeture ou non des vide ordures, et selon la décision retenue, sur l'organisation des transformations nécessaires.

Face aux nombreuses doléances, Catherine Lebescond tient à rappeler que ce projet a été avant tout un projet concerté depuis de nombreux mois avec tous les habitants, et notamment sur les points abordés ce soir ; les habitants avaient pu s'exprimer et des réponses leurs avaient été apportées. Refaire le débat ce soir n'était pas nécessaire ; et d'autant plus que les travaux peuvent s'accompagner certes de quelques nuisances, mais au final, c'est bien une qualité de vie nettement supérieure que retrouveront les habitants sur ce secteur.

Les animations

Catherine Lebescond fait un retour sur les dernières animations et les perspectives.

La course cycliste du 14 Juin. Partenaire de cette animation, le Conseil a remis la coupe au vainqueur de la course. Le manque de bénévoles est à déplorer.

Quartier en fête le 21 Juin. Cet événement associait l'école Fontquentin, le Centre Social Bourgogne, et le Conseil de Quartier. Chaque classe s'est produite dans la cour de l'école, dans une petite représentation. Les frères 2zef ont accompagné les participants dans leur déambulation sur le quartier, sur le parcours street art ; il mettait en valeur un travail de 2 ans au sein du centre de loisirs, centré sur les émotions. L'histoire a été créée par les enfants avec l'aide d'Edith Azam, poète en résidence au Théâtre de Roanne, le choix des mots et des couleurs avec Cédric Darbouret, graffeur, la mise en forme des mots avec les Ateliers Calligraphiques du Musée Déchelette, la réalisation des pochoirs avec l'Atelier Fabrication Numérique. (Fablab). Enfin, ce sont des salariés d'entreprises roannaises qui ont peint les murs lors de la journée de solidarité organisée par le Centre des Jeunes Dirigeants de Roanne.

Au retour du parcours, dégustation de gâteaux apportés par les mamans, buvette au bénéfice de l'école et des ados pour de l'auto financement d'un voyage. Musique, danses et chansons ont clôturé ce bel après-midi.

Belle participation des habitants du quartier.

Catherine Lebescond interpelle toutefois sur le manque de participation du Conseil.

La semaine Bleue le 9 Octobre de 14h à 17h, à la maison du Port : goûter en chansons avec Gilbert Clair, chanteur guitariste.

La Saint Nicolas le 6 décembre. Le Conseil est partenaire de cet événement important dans le quartier, et dont l'organisation sera finalisée dans une prochaine rencontre, fin septembre, avec le Liger Club et les plaisanciers.

Edition 2020 de la chasse aux œufs, Lundi de Pâques 13 avril 2020.

La boîte à livres

Une boîte à livres en forme de barque, est en cours de réalisation par le service menuiserie de la Ville. A noter qu'une seconde boîte à livres sera prochainement installée sur le site de Roanne Plage, relocalisé sur les Bords de Loire, dès lors que ses aménagements seront achevés.

La voirie

Olivier Jandard commente un diaporama qui illustre les différentes réalisations de voirie sur le quartier et informe de celles en cours. Toutes les informations sont configurées dans le document ci-joint. Des vues du chantier Bords de Loire témoignent d'un projet bien avancé.

Les questions diverses

- Demande de Jeanine Prost de la dénomination d'une place ou d'une rue au nom de « Arnaud Beltrame ».

La séance est levée à 20h15.

**Prochain conseil de quartier BORDS de LOIRE
mercredi 4 décembre 2019 à 18h00 à la Maison du Port**